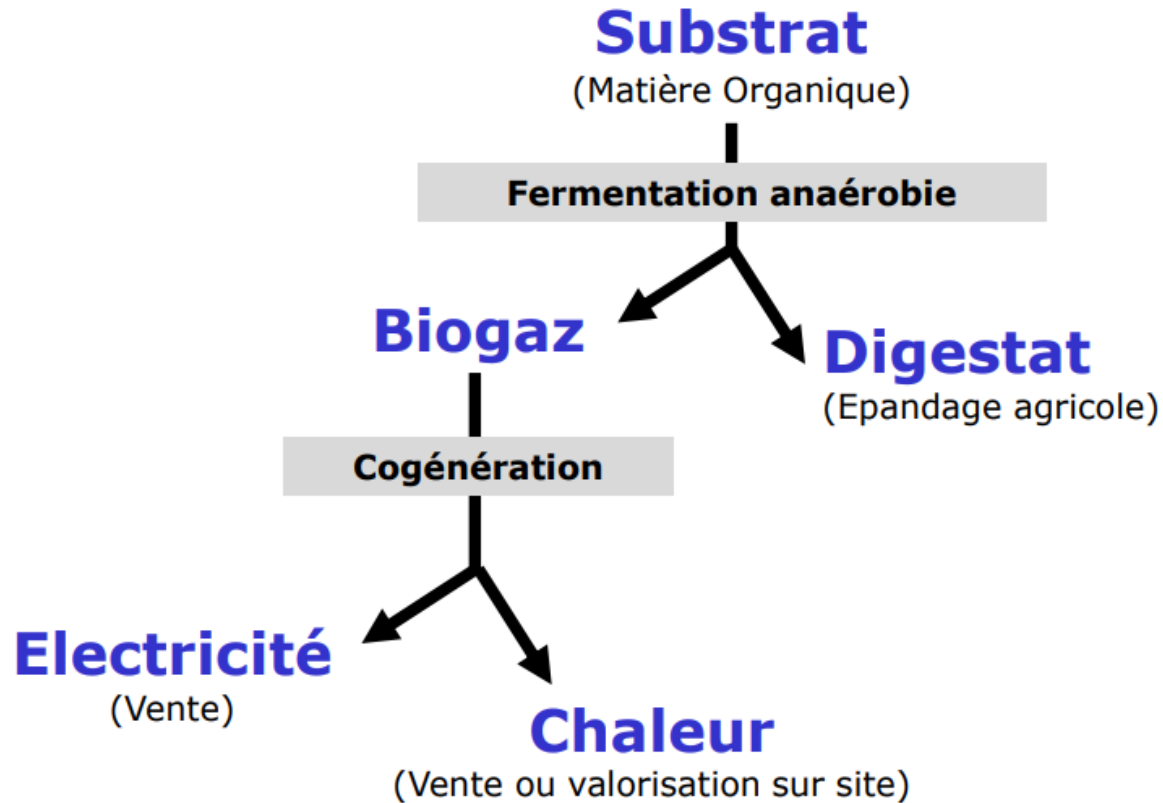




Unité de biométhanisation à Aiseau-Presles

Une production énergétique renouvelable et locale

En chiffres



Inauguration en mai 2015

Investissement de 3.768.615€ HTVA

Intrants/substrats 12.430 tonnes/an
(95% effluents d'élevage et 5% maïs)

Digester de 2.280m³

Digestat 13.500 tonnes/an

Puissance installée 190KW_{él} - 240KW_{th}

Production annuel électrique 1.400MWH/an

Production annuel thermique 1.800MWH/an



Une idée folle? Pourquoi une U.B.?



Née en 2004 d'une volonté politique et du soutien des agriculteurs locaux

- Intégration dans le renforcement de la politique environnementale et énergétique existante



Soutien du développement durable

- Réflexion globale: les **4E** / Environnement – Energie – Economie – Europe
- Autonomie et Economie énergétiques
- Projet d'utilité publique



Comment y arriver?

➤ 2004-2005: Etude de pertinence → « Est-ce possible ? »

- Evaluer les besoins énergétiques du domaine communal
- Quantifier le potentiel énergétique de la biomasse disponible
- Choix optimal du procédé, de sa puissance et de la technologie
- Analyse des aspects juridiques et administratifs

➤ 2006: Etude de faisabilité → Possible avec subsides »

- Dimensionnement du projet par rapport aux besoins énergétiques évalués
- Situation géographique et juridique du lieu d'implantation de l'U.B. au plan de secteur
- Eléments du permis unique et valorisation du biogaz (production: électrique / chaleur)
- Gestion des risques pour la sécurité (électricité, intrants, gaz, ...)
- Plan financier
- Inventaire des aides disponibles



Comment y arriver?

- 2007: Réalisation fiche de projet pour FEDER – Obtention de subsides
- 2008: Marché public – désignation d'un bureau d'étude – Etude de construction
- 2009: Etude de construction validée par CC + Permis unique demandé au fonctionnaire technique
- 2010: Refus du permis unique – Recours auprès du Ministre compétent – Permis accordé par A.M.
- 2011: Entreprise adjudicataire des travaux désignée
- 2014: Finalisation des travaux – Vérification et contrôle avant mise en route
- 2015: Inauguration officielle – Suivi du projet



Difficultés / Conseils

- Démarches administratives et juridiques exigeantes

⇒ Bien s'entourer (spécialistes)

⇒ nécessité de personnel dédié

- Résistance au changement : campagne de dénigrement par un riverain proche de l'U.B.

⇒ Communiquer efficacement



Retombées

- Valorisations directes : vente de certificats verts et d'électricité (réseau et RCA)
- Valorisations indirectes :
 - Autoconsommation d'électricité et de chaleur
 - Renforcement de l'image positive de commune verte (soutien développement durable)
 - Bénéfice environnemental :
 - Climat (CO2 ↓)
 - Engrais organique à haute valeur ajoutée / qualité des terres communales
 - Valorisation des déchets
 - Diminution risque de pollution par azote
 - Diminution nuisances olfactives
 - Gain de place pour agriculteurs
 - Création d'emploi
 - Objectifs énergétiques européen atteints



DANS LE DOUTE: BIEN SE FAIRE CONSEILLER...



AISEAU  PRESLES

Merci !

Quelles sources d'énergie renouvelable
et locale choisir pour ma commune ?